



CONDITIONS GENERALES DE FORMATION ET ANNULATION

Inscription/Accord :

L'inscription à une formation organisée par Good Code Academy, prend effet à réception du contrat de formation signé et complété ainsi que d'un acompte de 20% des frais pédagogiques ou accord écrit du financeur prenant en charge en intégralité la formation . A renvoyer également, l'acceptation du règlement intérieur de la formation, l'auto-évaluation envoyée par mail et l'entretien individuel préalable.

Honoraires :

Good Code Academy bénéficie d'une exonération de TVA dans le cadre de la formation continue. Les prix des stages sont indiqués nets de taxes. Ils comprennent les frais pédagogiques et comprennent l'accès privatisé à la plateforme et aux forums de e-learning durant 3 ans après la fin de la formation. Sont exclus les frais éventuels d'équipement informatique du stagiaire, ou connexion à un réseau internet ou toute autre prise en charge.

Désistement / Annulation :

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Pour tout désistement intervenant 4 semaines avant le début du stage, autre frais n'est dû.
- Pour tout désistement entre 4 à 2 semaines avant la date de début de stage, les 20% d'acompte sont dûs
- Pour tout désistement intervenant moins de 15 jours avant la date de début de stage, 50% de la formation reste due.
- Pour toute annulation intervenant après le début de la formation, la totalité du coût de la formation reste due. Toutefois il est possible d'envisager une autre date de participation après accord avec les deux parties, avec une ré-inscription sur la session suivante, dans la limite d'un an.

Si pour des raisons d'effectif, le stage ne peut pas avoir lieu, Good Code Academy s'engage à :

- proposer d'autres dates pour un stage équivalent
- rembourser les arrhes versées

GOOD CODE ACADEMY : 677 ROUTE DE BRAGUILLOU – 82170 FABAS

SIRET : 903 937 043 00011 APE 8559 B – Organisme de formation enregistré sous le numéro 76820104482

E-mail. goodcodeacademy@gmail.com

- Cas d'une participation partielle : Si, pour quelques raisons que ce soit, le stagiaire n'est pas présent pendant toute la durée de la formation (absence, abandon...), celle-ci reste entièrement due même si l'organisme de prise en charge refuse le paiement des heures d'absence. Dans ce cas une facture des heures non prises en charge par le financeur sera adressée directement à l'apprenant. Un aménagement peut-être également revu entre les deux parties ou une inscription partielle sur la session de formation à venir.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par le financeur.

Voir les conditions générales de vente

Conditions de paiement

En contrepartie des prestations prévues, « l'apprenant » s'engage à régler à GOOD CODE ACADEMY par chèque ou virement les frais correspondants avant la fin de la formation.

Les factures sont payables à réception sauf conditions particulières préalables convenues à la signature de la convention.

Dans le cas d'une subrogation de paiement accordée à l'organisme de prise en charge, si celui-ci couvre l'intégralité des frais de la formation, aucun chèque d'acompte ne sera demandé.

En cas de défaut de paiement de l'organisme de prise en charge (ex : délais de facturation dépassés ...), « l'apprenant » reste responsable du paiement de la facture (même si un accord de prise en charge a été précédemment conclu)

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 44 ans. 1-6, l al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Le paiement anticipé de la facture ne peut donner lieu à aucun escompte.

Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de rétractation de 10 jours

Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

GOOD CODE ACADEMY : 677 ROUTE DE BRAGUILLOU – 82170 FABAS

SIRET : 903 937 043 00011 APE 8559 B – Organisme de formation enregistré sous le numéro 76820104482

E-mail. goodcodeacademy@gmail.com

Dispositions financières

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné soit 4 990€ selon les modalités de paiement suivantes :

Après un délai de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 998 €.

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur à mesure du déroulement de l'action de formation, après dispensation des heures de formation, selon le calendrier suivant :

1 332 euros à la 1^{ere} semaine de formation

1 330 euros à la 6^{eme} semaine de formation

1 330 euros à la 12^{eme} semaine de formation

Par chèque ou virement bancaire.

Juridiction compétente / Litige

En cas de contestation entre les parties, celles-ci conviennent que le litige sera porté devant le Tribunal Montauban. Le montant du dédommagement exigé par « l'apprenant » se limitera exclusivement au montant des honoraires établis entre les deux parties par le présent contrat.